

6.4.3 Gestion des offres

L'offre remise par le candidat acquéreur devra sous peine d'irrecevabilité, comporter **les éléments obligatoires** suivants :

- Le prix de vente proposé en chiffres
- Sa CNI ou Titre de Séjour,
- Sa situation familiale (livret de famille, pacs...),
- Sa situation en matière de logement (locataire, propriétaire)
- Si propriétaire, s'agit-il d'un logement acquis dans le cadre d'une vente HLM ?
- Avis d'impôt N-1 sur les revenus N-2 du ou des acquéreurs,
- Avis d'impôt N sur les revenus N-1 du ou des acquéreurs (si paru),
- Le projet de financement de son acquisition en précisant montant de son apport personnel,
- Si locataire d'un logement appartenant à un bailleur social disposant de patrimoine dans le même département que le logement mis en vente :
 - Le dernier avis d'échéance,
 - L'attestation du bailleur sur la qualité de locataire du candidat acquéreur (bail résilié, occupant sans droit ni titre exclus),
- Si Gardien d'Immeuble d'un bailleur social disposant de patrimoine dans le même département que le logement mis en vente :
 - L'attestation employeur précisant la qualité de Gardien d'Immeuble

Les offres ne seront acceptées que par réception à une adresse courriel EBSH dédiée aux Ventes HLM.
Tout autre canal de remise sera exclu (courrier postal, courrier remis en main-propre ou dans la boîte à lettre...)

Les offres déposées ne seront consultées par la Commission Ventes qu'à l'échéance du délai de réponse.